

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que des lits COVID restent toujours ouverts, le centre hospitalier Edmond Garcin annonce la reprise des activités médicales urgentes. Point de situation sur la crise sanitaire et le redémarrage des activités.

La crise sanitaire que nous traversons encore a bouleversé les organisations en place et a nécessité le déploiement des dispositifs exceptionnels pour répondre à une situation d'exception. Cependant, malgré la persistance de la présence du virus, il convient de proposer à nouveau aux patients de revenir à l'hôpital pour les soins dont ils ont besoin.

Retour en arrière - Déclenchement du plan blanc

En mobilisation interne depuis le 26 février 2020 pour préparer les organisations, le Centre Hospitalier d'Aubagne a déclenché son plan blanc le 16 mars.

Depuis lors, l'hôpital d'Aubagne a augmenté sa capacité de lits de réanimation à 12 lits et ouvert 2 services pour prendre en charge les patients atteints du COVID-19. Au plus fort de la crise, le Centre Hospitalier d'Aubagne aura ouvert 48 lits d'hospitalisation dédiés aux patients Covid-19.

Les 2 unités d'hospitalisation Covid sont isolées des autres services. Elles accueillent les patients confirmés ou en attente de cette confirmation. En cas de test négatif, le patient est alors transféré dans une unité d'hospitalisation non-COVID.

Les patients dont la contamination est avérée et qui ont besoin d'un examen d'imagerie ou d'une intervention chirurgicale suivent un parcours spécifique au sein de l'hôpital afin de ne croiser aucun autre malade.

La crise sanitaire au 29 avril

Depuis deux semaines environ, la situation tend à se stabiliser à la baisse. Il y a toujours un flux de patients COVID, mais il est moins important et permet de redimensionner les capacités de prise en charge.

Aujourd'hui, 40 lits d'hospitalisation sont toujours ouverts, répartis dans 2 unités de respectivement 24 et 16 lits. Quant à la capacité du service de réanimation, elle a été ajustée et ramenée à 5 lits dédiés pour les patients COVID.

Garder des moyens pour faire face à une éventuelle seconde vague de covid-19

« L'exercice difficile qui nous est demandé aujourd'hui est de tendre progressivement vers une reprise des activités urgentes ou ne pouvant être différées, tout en gardant les moyens pour faire face à une éventuelle seconde vague de Covid-19 », indique le directeur.

« Il s'agit aussi pour nous d'intégrer le fait que tous les patients pris en charge à l'hôpital peuvent être atteints du Covid. Cela induit dans nos protocoles de prises en charge une surveillance plus poussée. Les équipes médicales veulent prendre le maximum de précautions. C'est pourquoi, nous allons systématiquement, avant toute consultation, hospitalisation et tout rendez-vous, vérifier l'état de santé des patients à l'aide d'un questionnaire médical et d'un échange téléphonique avec un médecin de la structure ».

Il s'agit de bien orienter le patient à l'intérieur de l'établissement pour éviter le risque de contamination, du personnel et des autres patients.

Reprise des activités urgentes ou ne pouvant être différées

Parallèlement, le Centre Hospitalier d'Aubagne s'est à nouveau ré-organisé pour permettre de relancer l'activité de soins et répondre aux besoins des patients. Les médecins recontactent actuellement leurs patients dont les rendez-vous ont été annulés pendant ces semaines de confinement pour reprogrammer un rendez-vous en fonction de l'évaluation médicale.

La reprise de l'activité, prévue pour le lundi 4 mai, est organisée pour se faire dans de parfaites conditions de sécurité pour le personnel et les patients. Tout a été mis en place pour proposer un parcours différencié et bien orienter le patient à l'intérieur de l'établissement.

Avant tout, et dans la mesure du possible, l'établissement privilégie le recours à la télé-médecine et ne propose un rendez-vous dans l'établissement qu'en cas de nécessité. Pour tout rendez-vous sur place, une nouvelle banque d'accueil a été créée afin de garantir les gestes barrière (prise de température, proposition de masques chirurgicaux si le patient n'en a pas et friction de gel hydro alcoolique). Il est également demandé aux patients de venir au maximum dans les 15 minutes précédant leurs rendez-vous, passer la borne d'accueil et attendre dans la zone dédiée.

Si ces nouvelles procédures peuvent paraître strictes, elles sont indispensables pour permettre de garantir aux patients une protection sanitaire compte tenu de la persistance du COVID-19.

La belle histoire de Mme Debeaune

Arrivée au Centre Hospitalier d'Aubagne fin mars, Mme Debeaune a été admise dans le service de réanimation où elle aura passée 3 semaines.

Mme Debeaune, atteinte d'une forme sévère du Covid-19, a pu sortir du service de réanimation vers la fin du mois d'avril. Un magnifique travail des équipes de soins a permis d'accompagner et prendre en charge cette aubagnaise qui se réjouit de pouvoir bientôt rentrer chez elle.

Zoom sur la Maison du Parc

Le Centre Hospitalier d'Aubagne porte la plus grande attention aux unités d'hébergement de la Maison du Parc dont il assure la gestion. La situation en SSR-USLD-EHPAD est la suivante : aucun patient/résident n'est atteint ; un seul professionnel a été diagnostiqué positif au début de la pandémie.

Une opération de dépistage massif des 65 patients/résidents présents et des 98 professionnels a été réalisée du 10 au 15 avril : tous les tests se sont avérés négatifs.

Nous sommes particulièrement attentifs à nos résidents. À cet égard, les familles vont être à nouveau autorisées à rendre visite à leurs proches. L'organisation de ces visites, qui entrera en vigueur le lundi 4 mai, permettra avec un maximum de précautions (visite sur rendez-vous uniquement, procédures à respecter impérativement pour la sécurité et la santé des résidents et du personnel : distanciation sociale (d'au moins 1,50 m), prise de température, port obligatoire d'un masque chirurgical, désinfection des mains avec la Solution Hydro Alcoolique, etc.) de concilier le rétablissement d'un lien « physique visuel » entre les résidents et leurs proches et la nécessaire protection des résidents et des professionnels »

Quelques chiffres (au 6 mai)

Depuis le début de l'épidémie, le Centre Hospitalier d'Aubagne a réalisé plus de 981 tests en PCR dont 57 se sont révélés positifs. (17 agents)

141 patients atteints de Covid-19 ont été hospitalisés compte tenu de leur état de santé.

112 patients ont pu quitter l'hôpital : 38 sont retournés à leur domicile, 8 sont suivis en ambulatoire, 49 ont été transférés dans d'autres établissements (en SSR, pour une très grande majorité).

17 patients sont décédés.

Au 6 mai, 25 patients Covid-19 étaient toujours hospitalisés à l'hôpital d'Aubagne : 6 en réanimation, 19 en unités d'hospitalisation COVID.

CONTACTS PRESSE : K. Legros – karine.legros@ch-aubagne.fr – 06 09 73 13 20